

**Procès-verbal de la quarante-et-unième<sup>1</sup> (73<sup>e</sup>), assemblée générale annuelle** de la Caisse Desjardins de Terrebonne, tenue sous la présidence de monsieur Simon Paquin, après convocation légale, le mercredi 16 avril 2025, à 18h30, par conférence web.

### **ÉTAIENT PRÉSENTS**

#### **Conseil d'administration**

M. Simon Paquin, président  
 M. Mathieu Provencher, vice-président  
 Mme Jacqueline Riccio, secrétaire  
 M. Nicolas Cloutier, administrateur  
 M. Mitchell Dufour-Milord, administrateur  
 Me France Gravel, administratrice  
 M. Martin Loignon, administrateur  
 Mme Chantal Mallette, administratrice  
 Mme Maud Shatskoff, administratrice  
 Mme Isabelle Laplante, directrice générale et secrétaire adjointe

### **NOMBRE DE MEMBRES PRÉSENTS**

Quarante et un (41) membres ont assisté à l'assemblée générale annuelle en mode virtuel.

### **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Le président de la Caisse Desjardins de Terrebonne, M. Simon Paquin, agit comme président d'assemblée. Il est assisté dans l'animation par Mme Isabelle Laplante, directrice générale, madame France Gravel, présidente du comité mise en candidature, madame Maud Shatskoff, présidente du comité gouvernance, éthique et coopération, et madame Jacqueline Riccio, secrétaire du conseil d'administration, assistée dans ses fonctions par Mme Josianne Lemay, directrice communication, vie associative et secrétariat général. Une équipe de soutien est aussi en ligne pour voir au bon déroulement de l'assemblée.

M. Paquin informe les membres que comme mentionné dans l'avis de convocation, les membres pourront voter en direct sur certains sujets lors de l'assemblée, alors que d'autres sujets feront l'objet d'un vote en différé, qui aura lieu au cours des quatre (4) jours suivant l'assemblée. La votation en différé aura pour but de statuer sur les points suivants :

- L'adoption de la répartition des excédents annuels et les ristournes
- L'élection des membres du conseil d'administration

### **1.2 MESSAGE DU PRÉSIDENT DU MOUVEMENT DESJARDINS**

Monsieur Paquin invite les participants à visionner une capsule vidéo introductive de monsieur Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

### **2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE**

#### **2.1 RÈGLES POUR PARTICIPER À L'AGA**

M. Paquin invite les participants à visionner une capsule vidéo qui porte notamment sur :

- La façon de poser des questions ou de proposer ou d'appuyer une recommandation du conseil d'administration;

---

<sup>1</sup> Quarante-et-unième assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins de Terrebonne depuis la fusion des caisses de Terrebonne et de Lachenaie, le 23 septembre 1983.

- La façon de voter en direct pendant l'assemblée;
- La période de questions qui aura lieu à la toute fin des présentations seulement sur les sujets prévus à l'ordre du jour.

M. Paquin rappelle que seul un membre de plein droit de la Caisse peut proposer ou appuyer une proposition lors de l'assemblée. Un membre de plein droit doit :

- résider, être domicilié où travailler au Québec;
- être une personne physique de 18 ans et plus, ou être un représentant d'une personne morale ou une société;
- être membre de la Caisse depuis au moins 90 jours.

## 73-41-25-01 2.2 NOMINATION DES PERSONNES SCRUTATRICES

Le président mentionne que pour cette assemblée, comme il y aura de la votation en direct, il est requis de nommer deux scrutateurs qui sont membres de plein droit de la Caisse.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que madame Josianne Lemay, directrice communication, vie associative et secrétariat général et madame Jacinthe Therrien, analyste-conseil contrôle, risque et conformité de la Caisse Desjardins de Terrebonne, soient nommées à titre de scrutatrice. Leur rôle consistera à assurer la sécurité et le bon fonctionnement du système de votation, tout au long de l'assemblée.

**Adopté.**

## 73-41-25-02 2.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Paquin invite la secrétaire, madame Jaqueline Riccio, à présenter l'ordre du jour.

### 1. Ouverture de l'assemblée

- 1.1. Mot de bienvenue
- 1.2. Message du président du Mouvement Desjardins

### 2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée

- 2.1. Règles pour participer à l'AGA
- 2.2. Nomination des personnes scrutatrices
- 2.3. Adoption de l'ordre du jour
- 2.4. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 17 avril 2024

### 3. Retour sur l'année 2024

- 3.1. Rapport du conseil d'administration
- 3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
- 3.3. Rapport financier
- 3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu
- 3.5. Appel de projets 2025 – Présentation des projets lauréats

### 4. Période de questions

### 5. Propositions soumises au vote

- 5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (vote en différé)
- 5.2. Élection des membres du conseil d'administration
  - 5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection
  - 5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature
  - 5.2.3. Présentation des personnes candidates
  - 5.2.4. Élection par votation (vote en différé)

5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

## **6. Fin de la rencontre et remerciements**

## **7. Publication des résultats et levée de l'assemblée**

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que l'ordre du jour soit adopté, tel que lu.

**Adopté.**

73-41-25-03

### **2.4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 17 AVRIL 2024**

Le président mentionne que le procès-verbal de la dernière assemblée générale a été déposé sur le site internet de la caisse au même moment que l'avis de convocation, soit 20 jours avant l'assemblée générale annuelle.

Ainsi, comme les membres ont l'occasion d'en prendre connaissance en tout temps, Monsieur Paquin mentionne qu'il n'en fera pas la lecture ni le résumé afin d'alléger le déroulement de l'assemblée.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2024.

**Adoptée.**

### **3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2024**

#### **3.1 RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Monsieur Paquin présente les membres du conseil d'administration et les remercie pour leur engagement auprès de la Caisse. Il fait état des principales réalisations et orientations que la Caisse s'est fixées au cours de l'année 2024.

Pour débiter, M. Paquin souligne le fait que le Mouvement Desjardins fête son 125<sup>e</sup> anniversaire cette année. Il mentionne également que la Caisse Desjardins de Terrebonne soulignera son 75<sup>e</sup> anniversaire de fondation le 30 avril 2025.

Il poursuit en mentionnant que plusieurs leviers ont contribué au développement des communautés dont : le Fonds C, le programme microcrédit aux entreprises, le programme Créavenir, les programmes d'éducation financière et de finances solidaires ainsi que le Fonds du Grand Mouvement.

Monsieur Paquin souligne que pour bien répondre aux besoins des membres, la Caisse a offert 5 conférences gratuites dans deux organismes de la région ainsi que 3 conférences virtuelles sur différents enjeux financiers, ouvertes à tous.

Un résumé de l'évolution des solutions numériques offertes par Desjardins est détaillé par le président. Il mentionne entre autres l'arrivée de Alvie, l'assistante virtuelle de Desjardins sur la plateforme AccèsD, l'intégration du dossier de crédit Equifax dans AccèsD ainsi que l'arrivée des alertes en cas de changements au dossier de crédit TransUnion. Il précise que la Caisse a mis en place 2 ateliers d'accompagnement numérique auprès des membres moins familiers avec les services mobiles et en ligne de Desjardins.

Les actions de la Caisse face au développement durable sont abordées :

- Tous les employés ont suivi une formation sur le développement durable et la finance responsable;

- Des procédures ont été mises en place pour réduire l’empreinte carbone de la Caisse;
- Une borne de réparation de réparation de vélo et planche à roulettes sera installée au parc Saint-Sacrement pour favoriser la mobilité durable;
- L’activité de plantation d’arbres a été reconduite pour une troisième édition au parc Charles-Bruneau.

Il remercie les employés, les gestionnaires et les administrateurs qui ont mis tous leurs cœurs à l’ouvrage pour soutenir, conseiller et épauler les membres et clients. Il remercie spécialement Mme Isabelle Laplante, directrice générale, qui a su gouverner la Caisse avec jugement et inspiration. Enfin, il remercie les 45 093 membres pour leur fidélité.

### **3.2 RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES**

Mme Riccio présente le rapport sur la surveillance des règles déontologiques. Le conseil d’administration déclare qu’au cours du dernier exercice financier :

- Aucune situation de conflit d’intérêts n’a été constatée.
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l’égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s’appliquent.
- La Caisse n’a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

### **3.3 RAPPORT FINANCIER**

La directrice générale de la Caisse, madame Isabelle Laplante, invite ensuite les participants à visionner une capsule vidéo présentant les faits saillants du rapport annuel de la Caisse pour l’exercice s’étant terminé le 31 décembre 2024.

Madame Laplante, remercie les membres de leur confiance ainsi que les employés et gestionnaires, qui ont mis de l’avant plusieurs actions pour rendre l’organisation plus efficiente et maintenir la compétitivité à long terme. Elle souligne leur mobilisation, leur capacité d’adaptation et leur ardeur à toujours placer l’intérêt des membres au cœur de leurs actions quotidiennes.

### **3.4 PRÉSENTATION DES ENGAGEMENTS DE LA CAISSE DANS SON MILIEU**

M. Paquin invite Mme Maud Shatskoff, présidente du comité gouvernance, éthique et coopération à présenter le rapport sur l’utilisation du Fonds d’aide au développement du milieu et autres engagements de la Caisse dans son milieu. Elle mentionne que le conseil d’administration est heureux d’avoir pu appuyer un grand nombre de projets structurants au courant de la dernière année et invite l’assemblée à visionner une courte capsule vidéo présentant l’engagement de la caisse dans son milieu.

Elle mentionne que dans le cadre d’un exercice triennal, le conseil d’administration a adopté un nouveau plan d’engagement et de proximité qui couvrira la période 2025-2027. Elle mentionne que ce nouveau plan a permis de réévaluer les priorités d’investissement pour s’assurer que l’engagement de la Caisse se traduise par des actions cohérentes avec les besoins des membres et partenaires de la communauté. Un retour sur les projets appuyés durant les trois dernières années est présenté selon les priorités d’investissement.

Plusieurs initiatives jeunesse mises de l’avant par Desjardins sont mentionnées :

- La 3<sup>e</sup> année du programme de bourses d’études, qui a permis à 18 boursiers de la Caisse de Terrebonne ainsi que 11 lauréats des bourses de la Fondation Desjardins de se partager un montant total de 44 500 \$.
- Les Prix Fondation Desjardins qui ont récompensé 3 projets dans la région, et la décision de la Caisse d’appuyer 8 projets supplémentaires grâce à son FADM.

- Le programme de la Caisse Scolaire.
- La ristourne jeunesse qui a permis à 1 536 jeunes de se partager une somme totale de 24 870 \$ en 2024.
- Le programme Mes finances, Mes choix qui est offert gratuitement aux jeunes du secondaire via un partenariat avec la Carrefour jeunesse-emploi des Moulins.

### **3.4 APPEL DE PROJETS 2025 – PRÉSENTATION DES PROJETS LAURÉATS**

Le président mentionne que dans le cadre du 75<sup>e</sup> anniversaire de la Caisse, le conseil d'administration a lancé, en janvier dernier, un appel de projets avec une enveloppe budgétaire de 175 000 \$ provenant du Fonds d'aide au développement du milieu. Il mentionne que lors de la dernière consultation des membres en octobre dernier, les membres considèrent que l'engagement social et humanitaire, la réussite éducative et la formation ainsi que le développement durable sont des enjeux qui devront être priorités par la Caisse dans l'attribution des montants du FADM. Ce sont donc ces critères qui ont été pris en compte dans l'analyse des demandes.

Monsieur Paquin invite Mme Maud Shatskoff à présenter les projets lauréats. Les 14 projets lauréats sont détaillés.

1. « **Maison de répits** » de Les Amis de Lamater – **20 000 \$**
2. « **Chez nous** » du Carrefour familial des Moulins - **50 000 \$**
3. « **Récré-en-ciel** » de l'école primaire Arc-en-ciel - **25 000 \$**
4. « **Aménager l'espoir** » du Travail de rue Le Trajet - **40 000 \$**
5. « **5<sup>e</sup> jardin communautaire** » de la Coopérative de solidarité La Ruche - **18 000 \$**
6. « **Cloches et système de sécurité** » de la Maison Adhémar-Dion - **12 000 \$**
7. « **Café et plateau d'insertion** » du Carrefour Jeunesse-emploi des Moulins - **10 000 \$**
8. « **Disponibilité alimentaire** » Hutte-Hébergement d'urgence Terrebonne - **16 500 \$**
9. « **Aide aux bénévoles** » de les Œuvres de Galilée - **17 000 \$**
10. « **Exposition Culture hockey** » de la Nouvelle Société (la SODECT) - **10 000 \$**
11. « **ÉcoWeek-end : Ensemble pour nos Rives et l'Eau** » du conseil des bassins versants des Mille-Îles COBAMIL - **12 000 \$**
12. « **GPS 0-0 (Île Imaginaire)** » de l'organisme Rond-Point Centre d'artistes - **5 000 \$**
13. « **Rentrée pour tous** » la Communauté noire en région - **6 000 \$**
14. « **Saison 2025** » de l'Association du baseball mineur de Terrebonne - **2 500 \$**

M. Paquin mentionne que l'enveloppe de départ a été dépassée pour atteindre 244 000 \$, ce qui permettra des investissements dans la collectivité de plus de 1 415 000 \$ au courant de la prochaine année. Il remercie les lauréats ainsi que tous ceux qui ont déposé un projet.

### **4. PÉRIODE DE QUESTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le président, monsieur Simon Paquin, invite les membres à poser leurs questions.

Quatre organismes félicitent la Caisse pour son engagement au sein de sa communauté.

Un membre demande à avoir des précisions quant à la procédure pour coopter un administrateur ainsi que sur les méthodes de votation proposées aux membres n'ayant pas accès à internet.

## 5. PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE

### 5.1 PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS (RISTOURNES)

Le président, monsieur Paquin, invite l'assemblée à visionner une capsule vidéo sur la ristourne. Il précise que les scénarios recommandés par le conseil d'administration sont les plus avantageux pour les membres et totalement conformes aux encadrements applicables.

Madame Isabelle Laplante présente la recommandation du conseil d'administration pour la répartition des excédents à répartir, s'élevant à 22,8 millions.

Madame Laplante présente ensuite le scénario de versement d'une somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM), des ristournes aux membres et des taux de ristournes proposés par les administrateurs.

Le versement de ristourne aux membres proposé est de 3 540 505 \$, le versement au Fonds d'aide au développement du milieu de 545 074 \$, ce qui totalise une ristourne individuelle et collective de 4 085 579 \$ pour l'année 2024. Le conseil d'administration recommande le partage suivant de la ristourne individuelle aux membres, qui totalise 3 540 505 \$.

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS		RÉPARTITION DES RISTOURNES AUX MEMBRES		
<b>Excédents (déficit) avant ristournes aux membres</b>	<b>17 740 k\$</b>	<b>RISTOURNE VOLUMES<sup>2</sup></b>	<b>TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS ET ENTREPRISES</b>	<b>ÉQUIVALENT EN DOLLARS</b>
Virements réglementaires et autres ajustements	5 099 k\$	Comptes		382 k\$
• Affectation/utilisation des réserves plus-value <sup>1</sup>	4 097 k\$	Épargne et placements	0,58 \$	347 k\$
• Autres éléments du résultat	720 k\$	Fonds		147 k\$
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2024	283 k\$	Prêts et marges de crédit		1 396 k\$
• Ajustement de la ristourne (année précédente)	(1) k\$	<b>RISTOURNE ASSURANCES<sup>3</sup></b>	<b>23 \$/1 000 \$ de prime</b>	<b>455 k\$</b>
<b>Solde des excédents à répartir</b>	<b>22 839 k\$</b>	<b>RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT<sup>3</sup></b>	<b>0,58 \$/1 000 \$ d'achats nets</b>	<b>265 k\$</b>
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM	(3 149) k\$	<b>RISTOURNE PRODUITS<sup>3</sup></b>	Montant de 50 \$ <sup>4</sup>	492 k\$
• Ristourne	(3 542) k\$	<b>RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE<sup>3</sup></b>	Montant de 23 \$/1 000 \$ d'honoraires et de commissions	56 k\$
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	938 k\$			
• Affectation au FADM	(545) k\$			
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)	0 k\$			
Affectation à la réserve générale	(19 690) k\$			
<b>Solde des excédents à répartir</b>	<b>0 k\$</b>			
		<b>PROPOSITION DE VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2024</b>	<b>Total des ristournes aux membres</b>	<b>3 540 505 \$</b>
			<b>Fonds d'aide au développement du milieu</b>	<b>545 074 \$</b>

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que la proposition du conseil d'administration concernant le versement de sommes au Fonds d'aide au développement du milieu, des ristournes aux membres et des taux de ristournes soit soumise au vote après l'assemblée, comme recommandé.

## 5.2 ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### 5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection

Comme le prévoit le règlement intérieur de la Caisse, le président étant une personne candidate aux élections ainsi que le vice-président, monsieur Mathieu Provencher, Me France Gravel, agira à titre de présidente d'élection et la secrétaire du conseil d'administration, madame Jacqueline Riccio, agira comme secrétaire d'élection.

### 5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature

Me France Gravel, présidente du comité mise en candidature, présente le rapport du comité.

Elle commence par rappeler la démarche du profil collectif qui se donne chaque année des cibles de compétences et de représentativité pour former le conseil d'administration.

Conformément à la Loi sur les coopératives de services financiers et le nouveau règlement intérieur de la Caisse, l'appel de candidatures a été diffusé sur une période de 20 jours, à partir du 21 janvier 2025.

Les moyens de diffusion utilisés ont été les suivants :

- Affichage imprimé dans chacun des centres de services
- Affichage sur le site internet de la Caisse : [www.caisseterrebonne.com](http://www.caisseterrebonne.com)
- Diffusion dans le bulletin d'information interne
- Campagne promotionnelle de masse par la Fédération

Pour l'assemblée générale de cette année, trois postes sont à combler et le conseil d'administration de la Caisse a reçu 4 candidatures qui correspondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur de la Caisse et le Code de déontologie de Desjardins.

Comme indiqué dans l'avis de candidatures, le conseil d'administration est plus particulièrement à la recherche de membres répondant aux critères suivants afin d'enrichir son profil collectif :

1. Des personnes ayant des compétences dans l'un des domaines suivants : expérience membres et clients, gestion financière, comptabilité, droit et déontologie et technologie de l'information;
2. Deux femmes et un homme pour atteindre la parité au conseil;
3. Des membres appartenant aux groupes d'âge suivants : 2 membres âgés entre 18 et 34 ans et 1 membre âgé de 65 ans et plus;
4. Une répartition équilibrée entre des administrateurs et administratrices d'expérience et des nouvelles candidatures est souhaitable afin de favoriser une saine continuité de la gouvernance de la Caisse.

Me Gravel nomme le nom des personnes candidates éligibles à la fonction d'administrateur cette année, qui ont déposé leur bulletin de candidature dans les délais :

M. Nicolas Cloutier  
 M. Robert Ménard  
 M. Simon Paquin  
 Mme Maud Shatskoff

Un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le microsite de la Caisse et est disponible à la Caisse sur demande. Il inclut un tableau synthèse des candidatures reçues, précisant en quoi chacune d'elles répond ou non aux critères recherchés par le conseil d'administration afin d'enrichir son profil collectif.

### 5.2.3 Présentation des personnes candidates

Me Gravel invite les membres à visionner une courte vidéo présentant chacune des candidatures.

### 5.2.4 Élection par votation

Me Gravel mentionne que l'élection des membres du conseil d'administration fera l'objet d'un vote en différé.

### 5.3 PRÉCISIONS SUR L'EXERCICE DU VOTE EN DIFFÉRÉ ET L'ANNONCE DES RÉSULTATS

Me France Gravel précise qu'après l'assemblée, les membres seront appelés à voter sur la proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes et sur l'élection des membres du conseil d'administration.

Elle précise les encadrements techniques et légales concernant la période de votation :

- La réécoute de l'assemblée sera possible sur le site Web de la Caisse ou par le biais du bouton « Voter à l'assemblée générale » dans AccèsD.
- Pour voter, les membres sont invités à visiter le site Web de la Caisse ou AccèsD dans la section « Voter à l'assemblée générale ».
- Pour être habilités à voter, les membres doivent d'abord être inscrits au service AccèsD. Ces plateformes de votation permettront à la Caisse de confirmer que la personne répond bien aux qualités requises d'un membre de plein droit.
- Pour les membres non-inscrits au service AccèsD, une borne de votation sera disponible en caisse.

### OUVERTURE DE LA PÉRIODE DE VOTATION EN DIFFÉRÉ POUR 4 JOURS

La présidente du comité mise en candidature informe les membres qu'ils seront appelés à voter sur une période de quatre jours, soit jusqu'au 20 avril 2024 à 23h59.

### PRÉCISION SUR L'ANNONCE DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les résultats de vote demeureront confidentiels jusqu'au moment du dévoilement, soit 24 à 48 heures après la période de votation. Les résultats des votes seront publiés sur le site internet de la Caisse et disponibles auprès de la Caisse, ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle 2025, à moins d'un vote négatif.

### 6. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS

Monsieur Paquin remercie ses collègues administrateurs, l'équipe de la Caisse ainsi que tous les membres qui ont participé à l'assemblée générale annuelle 2025.

### 7. PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À l'issue de la période de votation en différé auprès des membres, il y a eu 618 membres qui ont exercé leur droit de vote. Voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le conseil d'administration.

#### **Proposition sur la répartition des excédents annuels**

**95,7 %** des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition sur la répartition des excédents annuels est donc adoptée à la majorité.

#### **Élection des administrateurs**

Par ordre alphabétique, les trois personnes candidates élues sont :

- M. Nicolas Cloutier
- M. Simon Paquin
- Mme Maud Shatskoff

Merci à toutes les personnes candidates pour leur intérêt à contribuer à la gouvernance de la Caisse.

Le résultat des votes ayant été publié sur le site internet de la Caisse, l'assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins de Terrebonne est officiellement levée le mardi 22 avril 2025, 11h58.

---

Monsieur Simon Paquin  
Président

---

Madame Jacqueline Riccio  
Secrétaire